

Sur la présence d'un coin dans une pièce inédite du Néolithique lacustre ancien

Autor(en): **Reverdin, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences physiques et naturelles**

Band (Jahr): **15 (1933)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-740647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

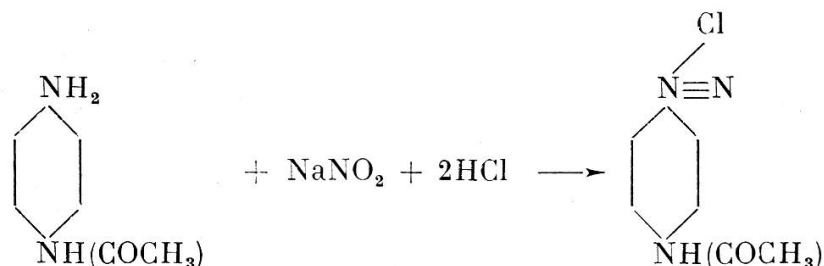
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

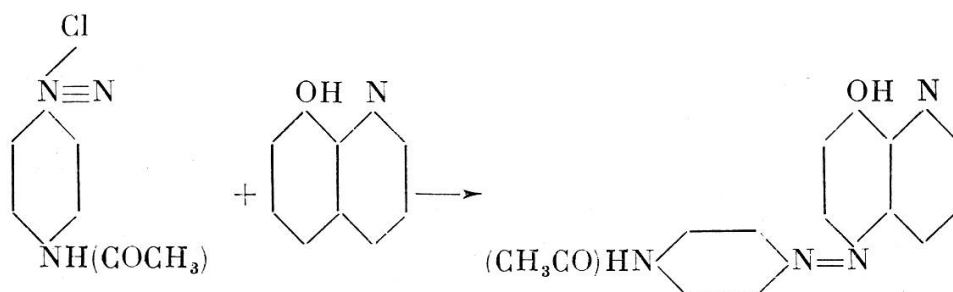
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On diazote alors la monoacétyl-*p*-phénylène-diamine directement, dans la glace, en diluant la pâte obtenue avec un peu d'eau, ajoutant environ 6 ccm de HCl conc., et 24 ccm d'une solution à 20% de nitrite de sodium.



Le sel de diazonium obtenu est copulé sur l'oxyquinoléine, en versant la solution alcaline chaude (NaOH) de ce dernier corps (5 grs) par petites portions dans la solution glacée du diazodérivé. Le colorant précipite en solution alcaline. Il est très soluble dans l'eau et les acides, d'où il reprecipite par alcalinisation. Par suite de cette forte solubilité du composé, le rendement de l'opération est très faible (lavages).



*Laboratoire de Chimie analytique de l'Université
de Genève; Directeur Prof. Dr P. Wenger.*

L. Reverdin. — *Sur la présence d'un coin dans une pièce inédite du Néolithique lacustre ancien.*

Durant le mois de février 1933, le Muséum d'histoire naturelle de Genève fit exécuter une fouille dans la station néolithique de Port-Conty (St-Aubin), Neuchâtel, dans le but de récolter du matériel ostéologique. Nous avons eu l'occasion d'examiner et d'étudier également toutes les pièces archéologiques. Notre

attention a été surtout attirée par quelques unes qui sortent de l'ordinaire.

Celle que nous décrivons aujourd'hui a été trouvée dans le niveau inférieur (IV), soit dans le Néolithique ancien qui représente le plus vieux Néolithique lacustre, d'après la chronologie stratigraphique de P. Vouga.

Cette pièce se compose d'un fragment de bois de cerf sub-circulaire de 5 cm de longueur, complètement évidé, sectionné aux deux extrémités. Un des bords présente un bec peu proéminent. Elle rappelle, à première vue, les gaines, sans talon ni tenon, typiques du Néolithique ancien. Mais dans le cas particulier, vu sa faible longueur, ce fragment ne correspond qu'à la partie externe d'une gaine.

Ce qui augmente l'intérêt de cette pièce c'est la présence d'une tige de bois de 8 cm de longueur, traversant la cavité. Elle est cassée à une extrémité, au niveau d'une des coupures du fragment de corne, mais se prolonge encore de l'autre côté, celui muni du bec, sur une longueur de 3,5 cm.

En nettoyant cette pièce, nous avons été intrigué par une fissure parallèle à la tige de bois, qui semblait être comblée, en partie, par un fragment, à la manière d'un coin. Peut-être s'agissait-il d'un simple éclatement du bois. Seul l'examen microscopique permettait d'être au clair à ce sujet. M. Marcel Minod, chef des travaux de botanique à l'Université de Genève, a bien voulu se charger de ce travail délicat. Nous lui exprimons ici nos plus vifs remerciements.

La pièce de bois, après avoir été coupée transversalement, s'est montrée nettement composée de deux parties étrangères l'une à l'autre. La première (partie A) qui forme le manche dans son ensemble, est une branche qui a été employée presque telle quelle, puisqu'elle montre des zones annuelles circulaires presque complètes. La seconde (partie B) a une texture tout à fait différente et a dû être empruntée à une branche de beaucoup plus grand diamètre, car les rayons médullaires sont sensiblement parallèles. Elle a été visiblement introduite ou coincée dans une fente de la première.

Microscopiquement, la partie A possède des vaisseaux relativement petits et des rayons médullaires étroits et assez

nombreux. Elle a été passablement altérée par son séjour dans le gisement; en particulier les cellules se montrent fréquemment dissociées par la disparition de la pectine. Le bois est pénétré de place en place par des structures qui doivent appartenir à des racines.

La partie B possède de très gros vaisseaux. Le tissu fibreux se présente dans un état de conservation remarquable et les rayons médullaires, espacés de plusieurs millimètres, sont larges.

Ainsi, notre première idée était confirmée. Le fragment qui apparaît dans la fissure a été introduit volontairement. C'est la première fois que l'on signale l'utilisation du coin dans la technique des Néolithiques.

Dans le cas particulier, ce coin devait empêcher la sortie de la pièce en bois de cerf. L'ensemble, tel qu'il nous est parvenu, représente donc l'extrémité d'un instrument. Celui-ci pouvait être, à notre avis, soit un casse-tête, soit l'extrémité d'un manche de hache, le fragment de bois de cerf faisant l'office d'une sorte de poignée.
